



Le casse-tête des classes de CP à douze élèves

► Emmanuel Macron s'est engagé à réduire à douze le nombre d'élèves dans les classes de CP et de CE1 en éducation prioritaire dès la prochaine rentrée

► En septembre, 2 500 classes de CP devraient être concernées, selon le ministère de l'éducation. A terme, 12 000 classes de CP et de CE1 seront dédoublées

► La mise en œuvre se heurte à des problèmes de locaux. Des écoles vont utiliser des préfabriqués ou séparer les classes par des rideaux

► L'éducation nationale doit également trouver, dans ses effectifs, suffisamment d'enseignants pour pourvoir ces nouveaux postes

► Cette mesure remet en question le dispositif « plus de maîtres que de classes » mis en place par Hollande et jamais évalué

PAGE 10

CP à 12 élèves : une réforme à marche forcée

Cloisons mobiles dans les salles de classe, enseignants difficiles à trouver, l'application du dispositif dès la rentrée vire au casse-tête

Sur le papier, la promesse était séduisante. Le candidat Emmanuel Macron, s'était engagé à réduire à douze le nombre d'élèves dans les classes de CP et de CE1 en éducation prioritaire, au nom de la lutte contre l'échec scolaire et les inégalités. Mais, à l'heure où se prépare la rentrée de septembre, la mise en œuvre de la réforme se révèle être un casse-tête, voire une application au forceps à certains endroits. Deux difficultés se posent : comment trouver des salles disponibles dans les écoles concernées ? Et à quels enseignants faire appel ?

Le ministère de l'éducation nationale a fait le calcul : dès septembre, ce seront près de 2 500 classes de CP qui seront « dédoublées » en REP +, les réseaux d'éducation prioritaire renforcés. A terme, la mesure devrait concerner 12 000 classes (soit l'ensemble des CP et CE1 en REP et REP +). « Cette promesse du président a une origine : les études menées en France et à l'étranger ont montré son efficacité, avait défendu Jean-Michel Blanquer, tout juste nommé au ministère de l'éducation nationale le 23 mai, en visite dans une école de l'Oise.

L'objectif est de parvenir à 100 % de réussite en CP. Je veux que, dès la rentrée, toute la France sente ce dynamisme autour du CP. »

Avait-il anticipé toutes les répercussions ? Cet enthousiasme, en tout cas, ne fait pas l'unanimité. Vendredi 23 juin, plusieurs écoles étaient fermées en Seine-Saint-Denis, dans le Rhône, le Var et le Vaucluse, pour dénoncer les conditions de mise en œuvre de la mesure. Des grèves et des rassemblements sont aussi prévus dans le Tarn-et-Garonne et en Seine-et-Marne lundi 26 juin, d'après le syndicat SNUipp-FSU, majoritaire au primaire ; la Haute-Garonne avait ouvert la marche par une grève départementale le 30 mai.

« Couper les salles en deux »

Première difficulté : les locaux. Car, pour dédoubler les CP, il faut multiplier le nombre de salles de classe par deux. C'est l'affaire des communes. « En ce moment, les maires cherchent des solutions », rapporte David Constans-Martigny, conseiller à France urbaine, une association d'élus de grandes villes. Dans 70 % des cas, les écoles concernées disposent d'espaces disponibles : des salles d'arts plastiques ou d'informatique, par exemple, qui seront transformées

en salles de cours à la rentrée.

Ailleurs, on réfléchit à installer des préfabriqués. Ou bien à affecter deux classes de douze élèves dans la même salle, avec ou sans rideau au milieu.

Marseille a choisi cette option. « J'ai proposé de mettre en place des cloisons mobiles pour couper les salles : douze élèves d'un côté, douze élèves de l'autre », explique Danièle Casanova, adjointe au maire de Marseille chargée de l'éducation, qui a comptabilisé plus de 120 classes à dédoubler. Ce n'est pas la panacée, mais c'est la solution qui nous permet de répondre rapidement à la demande gouvernementale. » A Paris, la mairie pourrait jouer sur deux tableaux : sur les 52 classes de CP à dédoubler, 34 seront physiquement divisées en deux ; les 18 autres se partageront la même salle. Mais sans paravent, semble-t-il.

Seconde difficulté : trouver des enseignants. L'affaire, cette fois, de l'éducation nationale. Ici ou là, les recteurs puisent dans leur vivier de remplaçants ou remettent en question des ouvertures de classe prévues à la rentrée – ce qui conduit, de facto, à gonfler les effectifs dans les classes autres que le CP. Surtout, M. Blanquer a beau



assurer qu'il n'entend pas « *casser le dispositif "plus de maîtres que de classes"* », ce sont bien ces enseignants surnuméraires qui risquent de payer la facture. Emblématique de la politique éducative de François Hollande, ce dispositif, mis en place en 2013, consiste à affecter un maître supplémentaire en renfort dans les écoles. Les « maîtres plus » interviennent à différents niveaux – de la maternelle au CM2 –, selon les besoins. En classe, ils peuvent passer dans les rangs pour aider les élèves en difficulté, prendre en charge un petit groupe, coenseigner avec leur collègue...

Il existe, pour l'heure, quelque 3200 postes affectés au dispositif qui s'applique principalement en ZEP ; près de 5000 étaient prévus à la rentrée. « *Dans les départements qui ont peu de réseaux d'éducation prioritaire, donc peu de CP à dédoubler, les directions académiques trouvent parfois les moyens de limiter les dégâts.*

A l'inverse, dans les départements où il y a beaucoup de REP +, on constate une remise en cause brutale du dispositif », rapporte Adrien Ettwiller, du SGEN-CFDT.

En Seine-Saint-Denis, département mobilisé vendredi, les

113 postes de « maître plus » en REP + pourraient être entièrement mis à contribution pour parvenir à dédoubler les 230 classes de CP dans ces réseaux, à la rentrée. Même chose dans le Rhône, où 84 postes de « maître plus » seront « *redéployés* », selon Camille Bastien, du SNUipp-FSU départemental « *Pour nous, c'est la double peine, estime-t-elle. Non seulement on perd nos maîtres plus, mais on va voir nos effectifs grimper dans les autres classes et la brigade de remplacement diminuer. On ne peut pas accepter une mesure qui défavorise tous les autres élèves!* »

« Richesse qu'on nous enlève »

Dans le Nord, Noémie (les prénoms ont été modifiés), « maître plus » depuis quatre ans, vient d'apprendre qu'elle prendra en charge une classe de CP à douze élèves à la rentrée. Elle ne cache pas sa déception : « *Le dispositif plus de maîtres, on y croyait. Il nous a permis d'ouvrir les portes de nos classes, d'engager un vrai travail d'équipe, de changer nos façons de faire... Une vraie richesse qu'on nous enlève sans nous demander notre avis!* » « *Les petits effectifs, ça peut être positif, tempère Alice, « maître plus » dans un département rural, qui perd aussi*

son poste à la rentrée. *Même si j'ai l'impression qu'on arrête vite quelque chose d'efficace et qui satisfait tout le monde.* » Pour l'heure, les effets du dispositif « plus de maîtres que de classes » sur la réussite des élèves ne sont pas scientifiquement évalués. Une étude a été lancée à la rentrée 2016 dont les résultats sont attendus.

Dans une lettre commune, datée du 31 mai, un fait rare, les trois syndicats, SNUipp-FSU, SGEN-CFDT et SE-UNSA, en appellent au « *pragmatisme* » du ministre : « *Il serait prématuré de condamner cette nouvelle dynamique de travail sans recul suffisant. (...) Nos trois organisations vous demandent d'entendre les enseignants et chercheurs avant de décider de son avenir.* » Une pétition « Pour la pérennisation du dispositif », lancée en mai, a recueilli plus de 12000 soutiens. « *Rendez-vous dans un, deux ou trois ans, quand les deux dispositifs [plus de maîtres et CP à douze élèves] auront été évalués*, avait répondu M. Blanquer, lors de son déplacement dans l'Oise. *Nous saurons les faire évoluer en fonction des résultats.* » ■

AURÉLIE COLLAS

75%

des instituteurs pour la semaine de quatre jours

C'est le résultat de la consultation lancée par le SNUipp-FSU, syndicat majoritaire au primaire, dont les résultats sont parus mercredi 21 juin. Le ministre de l'éducation nationale prévoit cette possibilité dès la rentrée prochaine. Sur les 28000 répondants, 53% souhaitent des semaines de quatre jours avec six heures de classe quotidiennes; 22% sont pour le retour aux quatre jours, en contrepartie d'une réduction des vacances scolaires. Seuls 12% sont pour le maintien de la semaine de 4 jours et demi (avec le mercredi matin ou le samedi matin travaillé), telle qu'elle a été mise en place à partir de 2013.

**Les recteurs
 puisent dans
 leur vivier
 de remplaçants
 ou remettent
 en cause
 des ouvertures
 de classes**

